



Pension alimentaire

Par Baba123

Bonjour,

Je suis séparée du père de mon fils depuis 2006. Nous avons un jugement qui fixe les modalités de garde et de pension. Mon fils qui a bientôt 19 ans, vie chez moi et son père me verse une pension.

Mon fils est en école de commerce. Son père a fait un prêt(à son nom) pour le paiement des études. Depuis début septembre et jusqu'à la mi janvier, mon fils est à l'étranger pour ces études (programme d'expatriation). Son père a décidé de ne pas lui verser la pension. A t-il le droit ?